

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13 janvier 2020

PROCES VERBAL

Après avoir été légalement convoqué le 2 janvier 2020, le Conseil d'Administration de la Régie publique « Eau des Lacs de l'Essonne » s'est réuni le 13 janvier 2020 à 19h00 en mairie de Viry-Châtillon **sous la Présidence de Laurent SAUERBACH.**

Administrateurs présents :

- Jérôme BERENGER
- Marie-France EECKHOUDT
- Philippe LAGAUTERIE
- Arielle MERRINA
- Laurent SAUERBACH
- Jean-Marie VILAIN

Absentes excusées :

- Christèle GIRAUD
- Cécile VEYRUNES LEGRAIN

Directeur de la Régie :

- Gilles MALAUSSENA

Membres du personnel présents au Conseil d'Administration à titre consultatif :

- Carine DEPUILLE
- Sandra MADEIRA
- Aline WARDINI

Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour. Après un vote unanime, **Jean-Marie VILAIN** est nommé Secrétaire de séance par le Conseil d'Administration.

Propos liminaires :

Laurent Sauerbach informe les membres du Conseil d'administration qu'il a reçu la lettre de démission de Stéphane LECORNU, Administrateur de la Régie, pour des raisons médicales. Après avoir salué tout le travail accompli par Stéphane LECORNU au sein de cette instance, le conseil d'administration prend acte de cette démission.

Sont adoptés à l'unanimité les points suivants :

- L'approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 9 décembre 2019

Régie Eau des Lacs de l'Essonne

- Le budget primitif de la Régie « Eau des Lacs de l'Essonne » qui fait apparaître les montants suivants :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	625 959 €	625 959 €
EXPLOITATION	3 783 499 €	3 783 499 €
TOTAL	4 409 458 €	4 409 458 €

- Les Tarifs de l'eau, identiques à ceux de 2019.

	Part fixe	Part gratuite	Tranches	Tarifs 2020	
				Avant part gratuite	Après part gratuite
Domestique Individuel et collectif	OUI Tarif unique de 20 € ht 3 %				
			0 – 120m3	1,225 €/m3	1,188€/m3
			>120 et < 200 m3	1,522 €/m3	1,476€/m3
			>200 m3	1,687 €/m3	1,636€/m3
Professionnel	Oui Selon (1) diamètre de compteur	NON	/	1,964 €/m3	
Administration et personne morale			/	1,738 €/m3	
Spécial incendie			/	1,964 €/m3	
Atypique (forains, chantiers...)	NON	NON	Frais d'installation	173 € ht	
			Mise à disposition matériel provisoire avec comptage	11,78 €	
				1,964 €/m3	

(1) Diamètre	Part fixe
15 mm	20 €
20 mm	92 €
30 mm	146 €
40 mm	535 €
60 mm	1 623 €
80 mm	2 900 €
100 mm	3 898 €
150 mm	6 730 €
200 mm	12 066 €

- Les écrêtements

numéro		objet de la demande		montant facturé TTC			montant éligible à l'écrêtement					reste à la charge du client
dossier	contrat	volume	facture	eau	assainissement	total	eau		assainissement		Total	
		en m3	totale TTC	€	€	€	m3	€	m3	€	€	
01/20	6507993	70	268,66	147,24	121,42	268,66	39	81,21	54	93,66	174,87	93,79
02/20	1105244	208	854,12	493,30	360,82	854,12	118	298,31	163	282,76	581,07	273,05
03/20	6151114	433	1 814,85	1 063,72	751,13	1 814,85	345	865,08	389	674,80	1 539,88	274,97
		711	2 937,63	1 704,26	1 233,37	2 937,63	502	1 244,60	606	1 051	2 295,82	641,81

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h00.

Jean – Marie VILAIN



Secrétaire de Séance